

Un nouveau régime téléphonique

De ce que sera le système des conversations taxées

Le régime de l'abonnement téléphonique dans les grandes villes a subi une transformation importante. M. Louis Deschamps avait eu l'idée de supprimer le forfait et de substituer un système de conversations taxées par catégories de réseaux.

La réalisation de cette réforme avait été retardée et par le manque de crédits et par la nécessité de la fabrication des compteurs automatiques. M. Paul Lafont, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics, arrivé au ministère, a poursuivi l'étude de la question. Le projet de loi qui a été déposé sera déposé au bureau de la Chambre par le ministre des Travaux Publics et sera discuté en séance publique.

COMPTEURS ET MINIMUM

Voici les modalités du projet qui supprime le régime d'abonnement téléphonique forfaitaire et généralise le système des conversations taxées. Il faut d'abord trouver le moyen d'assurer ce double travail dans une seule et même machine. Il y a deux possibilités de deux façons : 1° Par l'emploi de compteurs automatiques. Ces compteurs enregistreront au nom de chaque abonné, les conversations établies à sa demande ; 2° Par l'établissement d'un minimum de communications, qui sera acquitté d'avance sur le prix de l'abonnement, c'est le régime adopté par le projet de loi.

Le prix de l'abonnement comprendra donc : 1° La part correspondant aux frais d'établissement et d'entretien ; 2° La part correspondant au minimum de communications. Le régime des conversations taxées jouera en outre pour tenir compte des frais qui sont plus élevés dans les réseaux importants que dans les petits.

LES NOUVEAUX PRIX

Le tableau suivant donne les catégories des réseaux, le prix des abonnements et le nombre minimum des communications :
1° Catégorie réseaux de 300 abonnés au maximum, 1re et 2e année, 200 fr. ; 3e année et suivantes, 125 fr. (toutes les communications sont taxées à 0 fr. 25 par unité).
2° Catégorie réseaux de 400 à 1.000 abonnés, 1re et 2e année, 200 fr. ; 3e année et suivantes, 125 fr. (toutes les communications sont taxées à 0 fr. 25 par unité).
3° Catégorie réseaux de 1.001 à 5.000 abonnés, 1re et 2e année, 200 fr. ; 3e année et suivantes, 125 fr. (toutes les communications sont taxées à 0 fr. 25 par unité).
4° Catégorie réseaux de 5.001 à 10.000 abonnés, 1re et 2e année, 200 fr. ; 3e année et suivantes, 125 fr. (toutes les communications sont taxées à 0 fr. 25 par unité).
5° Catégorie réseaux au-dessus de 10.000 abonnés, 1re et 2e année, 200 fr. ; 3e année et suivantes, 125 fr. (toutes les communications sont taxées à 0 fr. 25 par unité).
Des tarifs spéciaux sont prévus pour les abonnements relatifs à des lignes spéciales, soit pour l'émission, soit pour la réception de communications, ainsi que pour les abonnements destinés à l'échange exclusif de communications interurbains. Le régime nouveau entrera immédiatement en vigueur. Toutefois, dans les grandes villes, un décret spécial pour chaque réseau en indiquera la date et les conditions d'application.

Pour l'amélioration du trafic des chemins de fer

LES RESULTATS OBTENUS PAR LE DEPUTE CADOT

M. Cadot, député du Pas-de-Calais, a obtenu depuis quelque temps déjà, l'amélioration des services voyageurs et postaux sur les chemins de fer de la région. Il a obtenu la correspondance avec Paris. Il est intervenu auprès de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord et a obtenu l'ouverture d'un train postal de nuit sur la ligne des houillères, reliant à Paris la correspondance du train 515 arrivant de Paris à Valenciennes, et le train 516 partant de Valenciennes pour Paris.

Reorganisation des Juridictions de dommages de guerre

Le projet de loi déposé par M. Loucheur a pour objet d'élaborer les modalités de l'évaluation des dommages de guerre.

Le conflit du Textile dans la Région Roubaissienne

LES PATRONS ONT REFUSE DE REPORTEUR LEUR DECISION CONCERNANT LA DIMIUTION DE LA VIE DE LA REGION

Le camp de Zenghem doit être détruit

Le bruit d'explosions et la vue de leurs débris ont été constatés dans les environs de Dunkerque, en même temps qu'on apercevait les fumées d'un incendie dans la direction du camp de Zenghem, à Bourbourg-Campagne.

Gérez la femme...

OUI L'INSTITUTrice DU CRIME DISBURGES EST CONNU. MAIS LE MYSTERE SUBSISTE. BEYER...

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

des aux cimetières dans lesquels reposent leurs dépouilles.

La Légion d'Honneur à titre posthume aux députés du Pas-de-Calais

Le 5 avril 1917 les deux députés d'Arras, MM. Roux et Albert Taillandier, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Roux et Albert Taillandier

Le 5 avril 1917 les deux députés d'Arras, MM. Roux et Albert Taillandier, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Un maniement du Nord à Paris

LA DISCUSSION DU MINISTRE DU TRAVAIL AU COMITE DE LA RECONSTITUTION DU NORD

Le Comité pour la Reconstitution du Nord a réuni, en un déjeuner au ministère du Travail, M. Loucheur, ministre du Travail, M. Lugol, sous-secrétaire d'Etat aux Régions Libérées, et assisté de M. Borel, chef de son cabinet, et de M. Borel, chef de son cabinet.

Après l'accident du rapide de Paris

MORT DU MECANICIEN DUPONT

Le mécanicien Dupont, qui conduisait la locomotive du train qui déraila à Tourcoing mardi dernier, est mort hier matin à l'hôpital de Roubaix, où on l'avait transporté.

Le conflit du Textile dans la Région Roubaissienne

LES PATRONS ONT REFUSE DE REPORTEUR LEUR DECISION CONCERNANT LA DIMIUTION DE LA VIE DE LA REGION

Une entrevue a eu lieu hier soir, à 7 heures, au Consistoire textile, entre délégués patronaux et ouvriers de Roubaix, Tourcoing et Lanoy.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

DEMIERE HEURE

A la Conférence de la Paix Les Procès Communistes

On cherche un terrain d'entente entre les Grecs et les Turcs

Encore quelques témoins de la défense

Paris, 10 mars. — Les chefs des délégations grecques se sont réunis aujourd'hui à Downing Street et ont discuté les résultats des conversations que MM. Bland et le comte Stora ont eues avec la délégation turque, et M. Lloyd George avec la délégation grecque.

Les représentants alliés continuent à chercher un terrain d'entente entre les Grecs et les Turcs. Ils s'efforcent de tenir compte de la répartition inégale des éléments grecs et turcs de la population dans les zones de Smyrne.

Le demandeur grec devant le tribunal militaire turque sur Smyrne, avec une occupation militaire grecque ; l'administration serait placée sous un régime autonome, variant suivant les zones de la population, certaines zones devant avoir une organisation plus spéciale que les autres.

La protection des minorités serait assurée. La question de Smyrne forme le fond de la discussion et constitue la principale source des difficultés actuelles. Si comme il n'est pas impossible, les grandes puissances n'arrivent pas à imposer un arrangement aux deux parties, on hissera Turcs et Grecs en présence, tout en maintenant au Turcs le bénéfice de leur attitude conciliante en leur laissant Constantinople et les districts, dans les conditions précédemment indiquées.

Le président Drioux lève ensuite l'audience. Il est 5 h. 30.

Demain, suite et fin de l'audition des témoins cités par la défense.

Le ciment allemand pour nos régions dévastées

Dantzig, 10 mars. — On est en train de charger dans le port de Dantzig, de grandes quantités de ciment, destinées aux régions dévastées de la France et de la Belgique.

Les bateaux « Etrier » et « Grise Cordis » vont quitter le port avec un chargement de ciment. Le troisième bateau va partir la semaine prochaine.

Edina a signé son pouvoir en cassation

Toulon, 10 mars. — Le quartier-maître méconnu Louis Bédier, vice de signer son pouvoir en cassation, contre le jugement le condamnant à 15 ans de détention.

La gamine de 13 ans voleur et assassin

IL A TUÉ SON PÈRE A COUPS DE REVOLVER

Gruxelles, 10 mars. — Le petit Donné, âgé de 13 ans, habitant avec ses parents à Kempel-Hassel, avait dérobé un millier de francs dans le tiroir d'une commode. Le jeune voleur était surpris par son père. Celui-ci, en colère, se précipita sur son fils et le frappa à coups de poing. Le jeune voleur, en se défendant, tira son revolver et tua son père.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mineur, irrégulier au travail, qui a abandonné la mine pour se livrer, sous le couvert d'un commerce ambulancier, à l'émission de fausses monnaies.

Le crime d'un Algérien à Lens

L'accusé est Arsen Chellak, âgé de 28 ans, manœuvre demeurant à Lens.

Un faux monnayeur opéra à Aichel

Boulangier Kléber, 29 ans, est un ancien ouvrier mine